RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02759
Numéro SIREN : 790 726 855
Nom ou dénomination : ARCADES DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2018 sous le numéro de dépôt 2137

1800265001

DATE DEPOT :	2018-01-08
NUMERO DE DEPOT :	2018R002137
N° GESTION :	2013B02759
N° SIREN :	790726855
DENOMINATION :	ARCADES DISTRIBUTION
ADRESSE :	3 rue Voltaire 75011 Paris
DATE D'ACTE :	2017/06/29
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

13 B2759

ARCADES DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €uros
Siège social : 3 rue Voltaire – 75011 PARIS
790 726 855 RCS PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
- 8 JAN. 2018
Sous le N° : R2137

PG 29/06/17 OG-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 29 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf juin à neuf heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire à RENNES, 93 Avenue Henri Fréville, sur convocation du Président,

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur BERTIN Jean-François préside la séance en sa qualité de Président de la SAS ARCADES SOCIETES.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents réunissent la majorité des voix des associés, en conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- la feuille de présence
- le texte des projets de résolutions.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Directeur Général

- Rémunération des fonctions de Directeur Général de la société.

- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport du gérant et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Directeur Général, pour une durée indéterminée, à compter du 1er juillet 2017:

- Madame Déborah Rose Prudence BOUGEARD, épouse CHANTREL, née à RENNES (35000) le 31 janvier 1981, demeurant à BETTON (35830), 9 rue de Bréhat.

- Madame Léa BERTIN, née à GRANVILLE (50), le 8 décembre 1989, demeurant à RENNES, 58 Quai St Cyr.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

De 7/4 CB

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide de rémunérer l'exercice des fonctions de Directeur Général de la société.
L'assemblée décide de convenir, à compter du 1er juillet 2017, d'un traitement mensuel fixe d'un montant de MILLE EUROS (1.000,00 €) bruts pour chacun des Directeurs Généraux.
Cette rémunération sera payable le 30 de chaque mois.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associée unique.

La société ARCADES SOCIETES
Associée et Présidente
Représentée par Monsieur Jean-François BERTIN

Madame Déborah CHANTREL
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Madame Léa BERTIN
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général